



GOVERNEMENT

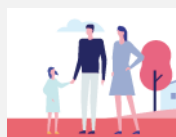
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté**

Mai 2020

PROTEGER LES PLUS FRAGILES EN HAUTS-DE-FRANCE

#COVID19



Pour les foyers les plus modestes

L'AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITE

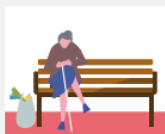
Cette aide sera versée automatiquement à plus de **430 000 familles** des Hauts-de-France par les CAF, Pôle emploi et les caisses de la Mutualité agricole

Familles bénéficiaires des aides au logement
qui ne touchent pas le RSA ni l'ASS

- Personne seule ou en couple avec 1 enfant : 100€
- Personne seule ou en couple avec 2 enfants : 200€
- Personne seule ou en couple avec 3 enfants : 300€
- Personne seule ou en couple avec 4 enfants : 400€

Familles allocataires du RSA ou de l'ASS

- Personne ou en couple : 150€
- Foyer avec 1 enfant : 250€
- Foyer avec 2 enfants : 350€
- Foyer avec 3 enfants : 450€
- Foyer avec 4 enfants : 550€



Pour les publics en situation précaire

MAINTIEN DES MINIMA SOCIAUX

RSA, complémentaire santé solidaire, AAH, Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, sans réexamen des conditions d'éligibilité pendant la période de crise sanitaire.
7 millions de personnes concernées en France

Pour les sans abris

HEBERGEMENT



- **Prolongation de la trêve hivernale** jusqu'au 10 juillet
- **27 700 places ouvertes** dans les structures d'hébergement et de logement pour les plus vulnérables en Hauts-de-France, dont 3 200 places supplémentaires
- **369 places** ouvertes pour les sans-abris malades du Covid-19 mais ne relevant pas d'une hospitalisation

Pour les plus précaires

AIDE D'URGENCE ALIMENTAIRE



- plus de **90 000 tickets services et chèques d'urgence alimentaire** distribués en Hauts-de-France aux personnes sans abris ou en grande précarité (en cours d'extension et de montée en charge dans les semaines qui viennent)
- 25 millions au niveau national pour soutenir les associations face à la crise.



Pour les familles les plus modestes

GARANTIE DE LA CONTINUITE EDUCATIVE

- Fourniture de **tablettes, d'ordinateurs, de clés 3G et 4G**, 15 millions € au niveau national. Plus de 1300 ordinateurs ont notamment été distribués en Hauts-de-France dans le cadre de l'opération « Connexions d'urgence »
- **Accompagnement scolaire des enfants en difficulté**, renfort des associations pour des missions de tutorat et de mentorat, soutien scolaire.

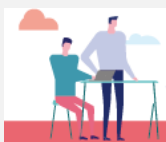


Pour les jeunes précaires ou modestes de moins de 25 ans

AIDE DE 200€

Cette aide sera versée par les CROUS et les CAF en juin à **800 000 jeunes** (total national) :

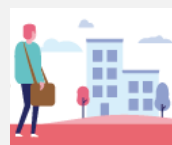
- Etudiants ayant perdu leur travail ou leur stage
- Etudiants ultramarins éloignés de leur famille et en grande difficulté financière
- Jeunes non étudiants de moins de 25 ans, bénéficiant d'une APL et sans enfants à charge.



Pour les jeunes de l'Aide sociale à l'enfance

MISE A L'ABRI ET APPUI A LA SCOLARISATION EN LIGNE

- Mise à l'abri et prise en charge des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés
- Prolongation de la protection des jeunes atteignant l'âge de 18 ans dans la période de confinement
- En partenariat avec les entreprises et associations, collecte d'ordinateurs pour les foyers et établissements collectifs, distribution de 500 box 4G et 400 000 gigas de data, pour favoriser la scolarisation en ligne des enfants.



En cas de perte d'emploi

INDEMNISATIONS

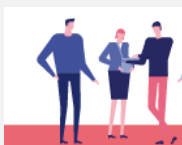
- Indemnisation des salariés en chômage partiel, 84% du salaire net, 100% pour ceux qui sont au SMIC
- Mécanisme de chômage partiel étendu à de nouvelles professions, assistantes maternelles, employés à domicile, intérimaires, VRP, ...
- Prolongation des indemnités des demandeurs d'emploi en fin de droit pendant la période de confinement
- Prise en charge de l'activité partielle des intérimaires et des travailleurs saisonniers.



Pour les publics les plus vulnérables

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES

Constitution d'une **réserve nationale de 5 millions de masques** grand public pour les publics précaires.



Pour les associations de solidarité

MOBILISATION DE VOLONTAIRES ET SOUTIEN FINANCIER

- Création de la **plateforme #jeveuxaider (plus de 20 000 volontaires en Hauts-de-France)**, constitution d'une réserve sociale
- Simplification des procédures de financement des associations.